



**PROJET EDUCATIF**  
**Etablissement d'accueil**  
**du jeune enfant**  
**« LES LOUPIOTS »**

# SOMMAIRE

## 1/LA STRUCTURE

- 1.1 Historique*
- 1.2 Présentation de l'établissement d'accueil du jeune enfant*
- 1.3 Type d'équipement*
- 1.4 Modalité d'accueil*

## 2/LE PROJET EDUCATIF

- 2.1 L'accueil de famille en difficulté*
- 2.2 L'accueil d'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique*
- 2.3 L'objectif de l'établissement d'accueil du jeune enfant*
- 2.4 Déroulement d'une journée*
- 2.5 Ouvertures vers l'extérieur*

## 3/ PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

- 3.1 Les salariés*

## 4/ PLACE DES FAMILLES

## 5/ ANNEXES

- 5.1 Organigramme communauté de communes Pays Segali*

# 1/ LA STRUCTURE

## 1.1 Historique

Initié par des familles et porté par l'Association locale Familles Rurales de Naucelle, la structure « Les Loupiots » a vu le jour le 16 mai 2002. Suite à la volonté de l'Association d'arrêter la gestion du Relais Assistantes Maternelles et des Loupiots en décembre 2013, la gestion a été confiée au Centre Social et Culturel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes Pays Ségali a repris la compétence petite enfance et donc la gestion des Loupiots devenus depuis le 17 août 2020 la « Micro-crèche Les loupiots ».

## 1.2 Présentation de la structure d'accueil du Jeune Enfant « Les Loupiots »

« Les Loupiots » est une structure d'accueil du jeune enfant. Elle a pour but de répondre au plus près aux besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant.

Implantée au centre de la commune de Naucelle, la structure est ouverte aux enfants de la Communauté de Communes du Pays Ségali et peut accueillir 10 enfants de 7H30 à 18H30 du lundi au vendredi.

Destinée aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans, c'est un lieu d'éveil, de socialisation, d'apprentissage à l'autonomie où son individualité, son environnement culturel et familial et ses rythmes de vie sont respectés.

La structure se veut un lieu où les parents peuvent échanger avec l'équipe pédagogique, trouver une écoute à leur questionnement quotidien et s'investir à plus ou moins long terme.

## 1.3 Type d'équipement

Les locaux de la structure halte-garderie se situent 5 Ter rue de l'Étang, bâtiment de rez de chaussée en-dessous du Crédit Agricole et du CMP dans un cadre arboré et naturel.

Les locaux sont gérés par la Communauté de Communes Pays Ségali.

La structure dispose :

- d'un hall d'accueil servant de vestiaire pour les enfants
- de 2 salles de vie :
  - . Une première où ont lieu les activités manuelles et pédagogiques organisées en coin lecture, coin jeux d'imitation et d'un coin calme ou de lecture. Elle est aussi le lieu où les enfants prennent leurs repas dans un espace délimité.
  - . Une seconde contenant une piscine à balles, des roulants et une structure de motricité avec un toboggan.
- Une cuisine servant à réchauffer les repas préparés et livrés par l'Auberge de Bruéjols (traiteur) qui fournit toutes les structures petite enfance de la Communauté.
- Une salle de change et de petites toilettes attenantes à la salle d'activité.
- deux dortoirs pouvant accueillir jusqu'à 7 lits chacun.

- Une cour fermée avec une structure de jeux, un espace arboré avec herbe et un espace en enrobé pour les roulants. Cet espace laisse la possibilité de prendre les repas en extérieur les jours de beau temps.
- du bureau de la Directrice
- d'un local de rangement, d'une buanderie, d'un local ménage et d'une salle du personnel

## **1.4/ Modalités d'accueil :**

L'établissement d'accueil du jeune enfant « Les Loupiots » est ouvert du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30. Il propose aux familles un accueil occasionnel ou régulier allant de quelques heures à des journées complètes. Les familles souhaitant un accueil régulier, contractualisent l'accueil de leur enfant et sont mensualisées.

« Les Loupiots » accueillent les enfants de 10 semaines à 6 ans. L'agrément délivré par les services de PMI autorise l'accueil de 10 enfants simultanément par heure d'ouverture.

Les tarifs horaires sont calculés en fonction des revenus des familles et selon un calcul défini par la CAF et la MSA.

L'inscription administrative sur liste d'attente se fait auprès de la coordinatrice petite enfance.

Une commission d'attribution de places, composée d'élus, de la coordinatrice, des directrices des structures d'accueil collectif, des animatrices de RAM et deux représentantes des assistantes maternelles se réunit afin d'instruire les dossiers d'inscription sur liste d'attente et de répondre au mieux aux besoins des familles.

Après l'acceptation de l'inscription par la commission d'attribution des places, les familles remplissent, avec la responsable de la structure concernée, un dossier et fournissent l'ensemble des pièces nécessaires. Ce temps est aussi l'occasion de définir les besoins réels des parents et de connaître les habitudes de leur enfant. Une période d'adaptation, d'échanges est proposée pour que chacun apprenne à se connaître.)

## **2/ PROJET EDUCATIF**

***Pourquoi faire un projet éducatif ?***

***Il reflète les valeurs éducatives de l'équipe, notre engagement pour les enfants et leur famille. Il garantit la qualité de notre accompagnement et la cohérence éducative au sein de l'équipe.***

***Vous trouverez ci-dessous les grands objectifs de ce projet pour l'équipe des « LOUPIOTS ».***

### **2.1. L'accueil de familles en difficultés**

Afin de communiquer au plus près des familles en difficultés sociales ou financières et de leur permettre de bénéficier des services de notre structure, nous travaillons en lien avec les assistantes

sociales, la PMI, le Centre Social et Culturel Pays Segali ainsi que les divers partenaires qui pourraient spontanément faire appel à nous pour soutenir ces familles.

Nous nous devons d'être au plus près de leurs besoins.

## **2.2 L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou porteur d'une maladie chronique**

L'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers au sein de la structure pour leur offrir un lieu de socialisation et d'éveil fait partie intégrante de ce projet.

Pour cela le personnel devra avoir connaissance de tous les points lui permettant une meilleure prise en charge. Si l'enfant est suivi par des professionnels, l'équipe pédagogique ou seule la Directrice peut, en accord avec les parents, prendre rendez-vous avec ces professionnels afin d'apprendre à faire ou à ne pas faire certains mouvements avec l'enfant par exemple. Il se peut également que des professionnels soient amenés à intervenir sur la structure au sein du groupe.

En ce qui concerne les autres enfants il n'y a pas d'appréhension à avoir. Ils s'adaptent à leurs compagnons de jeux et, par exemple, ne sollicitent pas un enfant qui ne sait pas marcher pour une course. Ils sont souvent une source d'émulation profitable pour l'enfant porteur de handicap.

En ce qui concerne les parents des autres enfants, il est primordial de les informer sur certains aspects du handicap, de les sécuriser sur les comportements et les facultés que ces handicaps supposent. Ce travail d'information ne peut se faire que dans le respect de l'enfant, de sa famille et aussi du secret médical et du secret professionnel.

Le travail avec le handicap questionne nos pratiques professionnelles et ce questionnement peut entraîner la réadaptation de ces pratiques pour le bénéfice de tout le groupe.

Nous accueillons avant tout un enfant avec toutes ces spécificités.

## **2.3 L'accueil du jeune enfant et de sa famille au sein de la structure.**

**Le principal objectif est : d'offrir un accueil sécurisant pour le bien-être de l'enfant et de sa famille sous le regard bienveillant des professionnelles.**

**De faire vivre à chaque enfant une expérience riche et unique**

***Pour cela l'accent est mis sur les 3 points suivants :***

### **- L'inscription**

Pendant l'inscription, qui se fait de façon individuelle, la responsable technique présente la structure : le personnel, les locaux, l'emploi du temps, le règlement intérieur, puis les parents et la responsable technique remplissent, le dossier d'inscription. A ce moment et lors d'un échange, les familles peuvent définir leurs attentes et leurs besoins personnels (périodicité de la présence de l'enfant, recommandations spécifiques...). Ce temps est aussi l'occasion de rencontrer l'enfant ; de dialoguer avec les familles pour permettre d'optimiser l'accueil futur de l'enfant et de respecter les pratiques éducatives des parents si elles ne remettent pas en cause celles de l'équipe au sein du projet éducatif.

## - L'adaptation

L'arrivée d'un enfant en structure d'accueil est souvent la première séparation avec la famille et la première expérience en collectivité, à ce titre cette étape de la vie de l'enfant et de sa famille doit être préparée dans les meilleures conditions.

En amont un temps d'échanges avec la Directrice pour prendre note des habitudes de l'enfant. C'est aussi le moment pour la famille de poser toutes les questions pour qu'elle se sente en confiance et soit confortée dans son rôle de parents, premier éducateur.

Suite à cet échange, les professionnelles proposeront une période d'adaptation progressive, régulière et spécifique à chaque famille en tenant compte des besoins et du rythme de l'enfant, de son histoire personnelle, des attentes et questionnements des parents.

Les parents ont la possibilité de rester un moment avec leur enfant puis de le confier à l'équipe sur une période de plus en plus longue afin qu'il se familiarise en douceur avec le personnel, les autres enfants et les locaux (bruits, mouvements,...).

## - L'accueil quotidien de la famille et de l'enfant

Il doit être un espace pour faire une place à chacun, souhaiter la bienvenue et faire une place dans un groupe pour créer des liens avec les autres. Familles et enfants doivent se sentir accueillis.

C'est un moment important dans la relation parents, enfants, professionnelles pendant lequel un échange avec l'équipe s'instaure et se crée. C'est le temps de création du lien, de la continuité entre la vie de la maison et celle de la structure. Pour cela, ce temps doit être un temps de partage où la professionnelle qui accueille est toute à cette action. Il est individuel et l'attitude du personnel doit montrer aux parents, familles et enfants qu'ils sont attendus.

L'accueil est l'occasion pour le personnel de prendre les informations et les anecdotes nécessaires au bon accueil de l'enfant. De même, au départ des enfants, la transmission des expériences de la journée permet d'assurer la continuité du lien structure-maison.

Afin de permettre à l'enfant de vivre au mieux le départ de ses parents les rituels liés à la séparation sont à encourager (bisous, coucou à la fenêtre, musique de bienvenue, présence d'un objet aimé de la structure...).

A ce moment-là de la journée, la sécurité physique et affective de l'enfant doivent être assurés encore plus par la verbalisation de ce qui se passe ou de ce qu'il ressent.

La sécurité physique et affective de l'enfant et son bien-être, à ce moment-là de la journée, peuvent être également assurés par la verbalisation de ce qui se passe ou de ce qu'il ressent.

Dans ce temps spécifique, la coopération famille / professionnelles doit être renforcée.

## **2-4 Valeurs éducatives et actions construites pour les porter**

### **◇ Offrir un lieu d'éveil et d'expérimentation**

« Le jeu est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » Pauline KERGOMARD

Le jeu est l'activité essentielle de l'enfant, il est source de plaisir. C'est une forme d'expression qui permet à l'enfant de développer ses acquisitions et sa créativité. Pour cela, l'équipe doit l'encourager. Durant les périodes de jeux libres, l'enfant manipule, expérimente et développe ses capacités. Pour cette raison il est important que l'équipe crée un environnement qui favorise ces moments et qui soit suffisamment riche pour stimuler l'intérêt, le goût et le plaisir de la découverte chez l'enfant.

L'équipe accompagne l'enfant dans les différents temps de la journée en l'aidant à appréhender le monde pour grandir et faire ses propres expérimentations.

Les activités proposées par l'équipe respectent l'âge, les capacités et le plaisir des enfants. Elles sont proposées, non imposées. Elles doivent permettre l'expression personnelle de l'enfant afin de l'aider à s'affirmer comme un individu autonome et unique.

*Les activités proposées* ne sont jamais imposées et les enfants en disposent. Elles varient en fonction des saisons, des fêtes, de l'âge des enfants, de leur réceptivité, de ce qu'ils sont et de leur envie.

. **Psychomotricité** : Ce sont des parcours moteurs ou sensoriels ou jeux psychomoteurs (jeux de ballons, déplacement sur un rythme, rondes...). Ces activités permettent l'apprentissage du schéma corporel et ce, tout en développant la personnalité (adresse, habilité, langage...) et la socialisation (jeux de groupe).

. **Manipulations** : Elles favorisent la psychomotricité fine et le développement des cinq sens : manipulations de l'eau, de riz, de farine, pâte à modeler, pâte à sel, perles, ateliers cuisine.

. **Jeux de langage et d'écoute, lecture** : Des petits temps de chansons et comptines sont proposées avant chaque repas et, de façon spontanée, dans la journée pour le plaisir des jeux de rimes, de mains, afin de permettre à l'enfant de développer son langage. Ce dernier est sollicité tout au long de la journée lors des actes quotidiens.

Un coin lecture calme est installé ce qui permet aux enfants de feuilleter des livres seuls ou avec un professionnel en relation individuelle et privilégiée ou en groupe. Des temps de chansons et de comptines sont proposés pour rythmer la journée ou se créent spontanément entre des enfants ou autour d'une professionnelle.

. **Eveil musical** : Ecoute et manipulation de différents instruments. Des parents ou des musiciens peuvent venir partager un temps musical avec les enfants.

. **Premiers jeux de société** : Loto sonore, domino, Memory,...

. **Temps de repos** : impulsés par l'adulte ou voulus par l'enfant pour respecter le rythme de chacun et établir des temps calmes autour de la musique ou d'un moment privilégié en relation unique avec un adulte et dans un lieu propice à cette activité.

. **Graphisme et activités manuelles, peinture** : sur différents supports et avec différents outils (pinceaux, rouleaux, éponges, fourchettes, plumes, laine...). Collage avec différents matériaux (papier, tissus, laine, sable...)

Réalisation d'œuvres collectives pour apprendre à faire ensemble, petits objets individuels à l'occasion des fêtes annuelles (fêtes des pères, des mères, Noël...) ou des projets collectifs.

. **Jeux d'imitation (cuisine, poupée, établi...)** : pour permettre à chaque enfant d'expérimenter des techniques, ces compétences, d'exprimer et de gérer des émotions.

L'objectif des Loupiots est de favoriser la découverte de ces différentes activités et de susciter chez l'enfant le plaisir de toucher, manipuler et créer. Nous souhaitons offrir aux enfants un espace suffisamment ouvert pour laisser construire, nourrir (voyage à la mer, inventer une situation...) et laisser libre cours à leur imaginaire.

La finalité n'étant pas de rapporter à tout prix un objet à la maison mais d'appréhender de nouvelles matières techniques et de partager des moments de plaisir.

### **. Le jeu libre et la motricité libre**

Le jeu libre est essentiel ce n'est pas ne rien faire. Pour l'enfant, il participe à sa construction, à son évolution. « Jouer, c'est grandir ». Jouer pour découvrir son environnement, développer son habileté, contrôler ses actions, développer son imaginaire et intégrer les règles de vie, pour entrer en interaction avec d'autres enfants ou d'autres adultes.

Pendant ces temps de jeux autonomes, la présence d'un adulte est indispensable non seulement pour des raisons de sécurité mais aussi pour encourager l'enfant et le sécuriser dans ses nouvelles explorations. L'adulte n'est pas forcément acteur mais par sa posture et son regard, il encourage, rassure et enveloppe de bienveillance les expériences de l'enfant.

La motricité libre permet à l'enfant de découvrir par lui-même son environnement sans que l'adulte ne fasse à sa place. Il doit pouvoir effectuer ses propres expériences motrices dans un espace adapté et adaptable et dans un environnement sécurisé et sécurisant.

Dans cette démarche, le respect des acquis de chaque enfant est primordial afin de ne pas installer un enfant dans une position qu'il ne peut prendre, tenir ou quitter. Dans cette posture il n'y a pas de surstimulation de l'enfant, l'équipe doit laisser à chaque enfant des temps de pause pendant lesquels il mûrit les acquisitions de la journée ou observe tout simplement les autres enfants.

Il est important que l'adulte montre avant tout son plaisir à être avec l'enfant.

### **◇ Aménagement de l'espace**

L'espace est à la taille de l'enfant. Il peut être organisé en coin modulables. L'équipe crée un environnement favorisant l'épanouissement de l'enfant, son autonomie. Les jeux et jouets sont à sa disposition, ou à portée de vue. Un espace réfléchi et fixe, sécurise l'enfant, lui procure ses propres repères. C'est un espace qu'il connaît, qu'il peut s'approprier tout en vivant la collectivité.

Cependant, rien n'est à jamais figé ; il faut se laisser le droit de repenser cet espace pour l'adapter et le réadapter en fonction du nombre, de l'âge des enfants et des envies des professionnelles. Ces changements s'ils doivent avoir lieu doivent être réfléchis et réalisés avec le concours et en présence des enfants. Ils sont l'occasion d'induire de nouveaux comportements, d'investir un coin qui ne l'était pas jusque-là et pourquoi pas de développer de nouvelles compétences.

L'aménagement de l'espace doit permettre à l'enfant de circuler librement et en sécurité, de s'isoler s'il le désire dans le respect des âges et des besoins de chacun.

### **◇ Verbalisation et communication**

La verbalisation (mettre des mots sur chaque expérience vécue par l'enfant) est un outil permettant à l'enfant de mieux vivre les différents moments de la journée, de mieux comprendre les expériences dont il est l'acteur ou le témoin. Elle permet également de dédramatiser une situation ou d'encourager un enfant à faire ses propres expériences.

Définir communication car la com n'est pas que verbalisation.

### **◇ Accompagner la socialisation de l'enfant.**

En structure d'accueil collectif, l'enfant rencontre d'autres enfants et d'autres adultes, et crée ainsi de nouveaux liens sociaux. Apprendre à vivre avec l'autre aide à grandir et si l'enfant se sent à l'aise dans un groupe, il pourra plus facilement s'épanouir individuellement.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner chaque enfant afin qu'il trouve sa place dans la collectivité en favorisant les échanges mais aussi en veillant au respect des règles de la vie de groupe dans le respect des autres. La socialisation peut être encouragée tout au long de la journée ou plus spécifiquement lors des jeux de rondes, activités de modelage, des temps de repas, ... Elle peut être également soutenue par la



verbalisation des émotions ressenties par les enfants dans leurs interactions avec l'autre et avec l'environnement.

Il faut encourager chez l'enfant la communication langagière mais aussi et surtout avant son acquisition la communication corporelle et sensorielle avec l'autre.

L'intégration d'enfants porteurs de handicap est souhaitée par l'équipe de la structure, l'acceptation de la différence étant un pas vers la socialisation.

### ◇ Respect de l'individualité de chaque enfant le conduisant vers l'autonomie

« Aide moi à faire seul ». Maria Montessori.

Le respect de l'enfant passe par le respect de son rythme de développement et de son vécu. L'équipe doit tenir compte des possibilités d'adaptation et du développement de chacun tout au long de la journée d'accueil mais particulièrement pendant les temps de la vie collective (repas, changes, repos,).

Le rythme de repas et de sommeil que les enfants ont acquis au sein même de leur famille doit être respecté, surtout pour les plus petits. De même, l'équipe sera attentive aux besoins de l'enfant afin d'y répondre de manière adéquate et individuelle. L'équipe doit proposer et l'enfant disposer ; il est le guide pour que son accueil se passe au mieux.

L'autonomie peut être favorisée dans tous les moments de la vie. Au quotidien, chaque moment doit être l'occasion de favoriser l'autonomie. Des gestes comme s'habiller seul, ouvrir sa gigoteuse ou se brosser les dents ont une valeur éducative à laquelle il faut être attentif.

L'équipe doit encourager et accompagner l'enfant dans tous ses apprentissages afin qu'il se sente sécurisé et qu'il grandisse en acquérant toujours plus d'autonomie.

Dans cette apprentissage de l'autonomie il est primordial que l'équipe respecte les habitudes et consignes familiales dans la mesure où la vie en collectivité le permet (ex : apprentissage de la propreté...).

Le dialogue entre les parents, les professionnelles et l'enfant prend alors toute sa mesure.

## 2.4 Déroulement d'une journée

En structure d'accueil du jeune enfant, on ne peut pas parler de journée type car la journée dépend de nombreux paramètres (nombre d'enfants, âge, heure d'arrivée, projet...).

La journée s'articule principalement autour des rythmes et besoins de chaque enfant mais les repas, les changes, la sieste sont des moments clefs, repérables et fixes permettant à l'enfant de se fixer des repères de temps et d'espace.

Aucune journée n'est semblable. Cependant pour le bien-être des enfants, pour les sécuriser, un certain nombre de rituels sont mis en place et reviennent pour créer un cadre sécurisant.

### - **Le matin :**

- Après l'accueil le jeu libre comme une transition entre la maison et la crèche
- Se dire bonjour : regroupement autour d'une histoire, d'une chanson lorsque la majorité des enfants est arrivée
- Un goûter : vers 9H30 peut être proposé aux enfants qui se lèvent tôt et dont les parents le souhaitent. Le choix de chaque famille est respecté.

- L'activité proprement dite : mise en place en fonction du nombre et de l'âge des enfants, pour tous ou en groupe (activité manuelle, psychomotricité, jeux en plein air, sorties). L'activité est proposée, les enfants en disposent. Elle peut être réorganisée en fonction de la réaction des enfants. Ce sont eux nos guides.
- **Le Repas de midi :**
  - Le lavage des mains
  - Regroupement autour d'une histoire pour instaurer un temps calme afin que le repas se déroule dans une ambiance conviviale
  - Discussion autour de ce qu'il y a dans les assiettes, des événements du matin, des anecdotes de chacun et attitudes stimulantes de l'adultes (langage et motricité fine).
- **La sieste :**
  - Le passage à la salle de change et aux toilettes pour les plus grands
  - Le brossage des dents pour les grands
  - Sieste pour la majorité des enfants ; repos ou jeux calmes pour les plus grands ou ceux ayant dormi le matin.
- **L'après-midi autour du goûter et des jeux :**
  - Goûter échelonné en fonction des levers
  - Piscines à balles ou jeux libres ou en plein air ou encore, activités sur table.
  - Accueil des parents avec transmission des informations de la journée et départ des enfants.

Ce déroulement n'est pas figé, il doit respecter le rythme des enfants et laisser la place à la spontanéité d'une situation (visiteur guitariste ou flûtiste, la neige qui tombe, arrivée d'une livraison les concernant...).

## **2.5 Ouvertures vers l'extérieur :**

Notre objectif est d'ouvrir l'enfant sur son environnement immédiat pour en faire une personne consciente de son cadre de vie. Pour cela nous avons des partenaires avec lesquels nous échangeons année après année :

- . Bibliothèque : un partenariat est développé avec la médiathèque de Naucelle. De façon régulière les enfants se rendent à la bibliothèque ou les bibliothécaires viennent sur la structure pour partager histoires et comptines
- . Sorties exceptionnelles (spectacle, visite de la boulangerie, des pompiers, lieu d'exposition...)
- . Intervenants extérieurs ponctuels ou réguliers revenants d'année en année
- . Contact avec la nature par le ramassage de pommes de pin, branches,... contact indispensable pour le jeune enfant.

## 3/ PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### 3.1 Les salariés

L'accueil aux « Loupiots » se fait par une éducatrice de jeunes enfants, Directrice de la structure. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement de la structure et de garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Aidée par trois assistantes éducatrices titulaire du C.A.P. Petite Enfance pour deux d'entre elles et du diplôme d'auxiliaire de puériculture, elles forment une équipe

- ☒ qui veille au bon accueil de l'enfant et de sa famille
- ☒ favorise l'implication des parents au sein de la structure.
- ☒ garantit la qualité de l'accompagnement et la cohérence des projets
- ☒ respecte l'individualité de chaque enfant et de chaque famille
- ☒ propose des activités en fonction des capacités et compétences de chacun

En l'absence d'un membre de l'équipe celui-ci est remplacé par un professionnel de diplôme identique ou équivalent pour assurer la continuité de l'accueil et du projet éducatif.

L'accueil aux « Loupiots » se fait par une éducatrice de jeunes enfants, Directrice de la structure. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement de la structure et de garantir la sécurité physique et affective des enfants en s'assurant du respect de chacun.

## 4/ PLACE DES FAMILLES

Suite à l'inscription de leur enfant, les parents font partie intégrant de la vie de la structure. Ils sont invités à entrer au quotidien dans la salle de vie de la structure, le matin au moment d'accompagner leur enfant et le soir pour venir à sa rencontre avant son retour à la maison. L'aménagement de l'accueil et la place de la banque d'accueil a à ce titre fait l'objet d'une réflexion afin d'inviter spatialement et physiquement les familles à franchir la barrière de l'accueil.

Les familles peuvent être sollicitées pour des temps festifs au sein des Loupiots mais aussi pour des activités inter structures petite enfance comme la fête de Noël, les spectacles, ... ou pour accompagner une sortie.

Nous privilégions également le partage de savoir-faire de parents auprès du groupe d'enfants en présence des professionnels (musique, cuisine).

Nous pouvons également leur demander de nous aider à récupérer du matériel pour certaines activités. Ils sont également invités à venir partager un talent ou un savoir-faire (musique, dessin, couture...) auprès du groupe d'enfants en présence des professionnels.

En premier lieu, l'équipe doit créer un dialogue avec les familles, les informer, les écouter lors des transmissions, de leurs questionnements, dans leurs moments de doute comme de joie. Il faut leur faire sentir qu'ils ont une place et que leur parole compte dans l'accueil de leur enfant. Tout ceci se fait dans le but d'instaurer une relation de confiance pour que les parents confient leur enfant avec sérénité.

Nous devons être attentifs à des demandes ponctuelles, à répondre à une obligation d'emploi du temps des parents dans la limite de nos possibilités. Pour cela nous devons faire de la structure un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion sur l'enfant et la famille en général.

# 5/ ANNEXES

## 5.1 Organigramme communauté de communes Pays Segali



